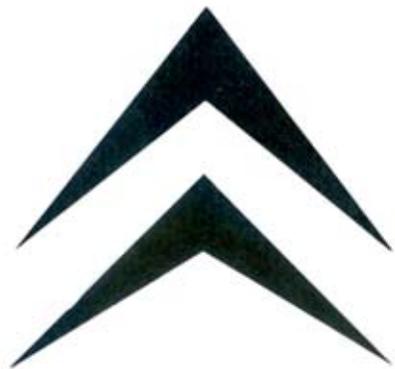


CITROËN  2CV6 SPECIAL



RODAGE

REVISION

NIVEAUX

VIDANGES

VOYANTS

SIGNALISATION

PNEUMATIQUES

Pendant les 1 000 premiers kilomètres
ne pas dépasser

- ▶ 20 km/h en 1^{re}
- ▶ 45 km/h en 2^e
- ▶ 65 km/h en 3^e
- ▶ 90 km/h en 4^e
- ▶ Ménager encore le véhicule.

De 1 000 à 3 000 kilomètres

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus

- ▶ par un agent Citroën quel qu'il soit.

Avant tout déplacement important, vérifier

- ▶ Le niveau d'huile du moteur
- ▶ Le niveau du liquide de frein «TOTAL Fluide SY»

et faire l'appoint si nécessaire.

Tous les 7 500 kilomètres
15 000 kilomètres
22 500 kilomètres

- ▶ Carter moteur
- ▶ Filtre à huile Echange cartouche
- ▶ Boîte de vitesses
- ▶ Filtre à air Nettoyage cartouche

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif : niveau liquide de freins et pression d'huile moteur, en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

Toujours avoir à disposition dans la voiture

- ▶ un jeu complet de lampes de rechange
- ▶ un jeu de fusibles (10 et 16 ampères).

Vérifier la pression régulièrement en (« bar »).

Changement de roue :

- Outillage et roue de secours dans le coffre.
- Prendre dès maintenant connaissance des manipulations précisées page 24.

	MONTES	MICHELIN	AV	AR	RS
Série		125-15 X Tubeless	1,4	1,8	2
Autorisées		135-15 X Tubeless	1,4	1,8	2
		125-15 X (M + S) Tubeless	1,4	1,8	2
		135-15 X (M + S) Tubeless	1,4	1,8	2

CONDUITE

ENTRETIEN

INCIDENTS

DIVERS

TABLE GENERALE DES MATIERES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	6
<i>Instruments de bord</i>	8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins</i>	13
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	15
Accessoire de confort <i>Capote ouvrante</i>	16

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : <i>huile, liquide de freins</i>	18
Mécanique et électricité	20
Carrosserie	22
Habitacle	22

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	24
Réglage des projecteurs	24
Remplacement d'une lampe	25
Remplacement d'un fusible	26
Remplacement de la batterie	26
Remplacement d'une bougie	27
Mise en route à la manivelle	28
Remorquage	28

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	30
Caravaning	31
Identification	31
Caractéristiques techniques	32
Déplacements à l'étranger	34
Pièces de rechange	39

INDEX ALPHABETIQUE	36
--------------------	----

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	6
<i>Instruments de bord</i>	8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins</i>	13
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	15
Accessoire de confort <i>Capote ouvrante</i>	16

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire aisément votre voiture. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 8 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 30 avant de prendre le volant pour la première fois.



Fig. 1 Clés
 1 - « Antivol-Contact-Démarreur »
 2 - Portes latérales avant
 Porte arrière de coffre

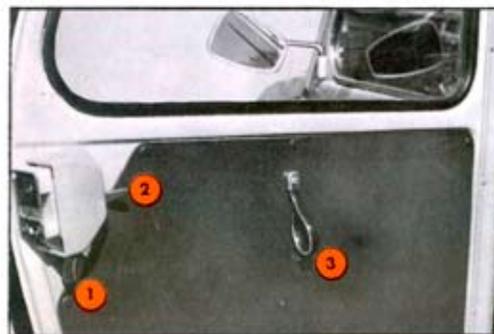


Fig. 2 Portes latérales arrière
 1 - Ouverture
 2 - Verrouillage
 2 - Ganche - poignée

de l'intérieur

Clés

Fig. 1

La clé la plus grande (**Rep. 1**) commande le combiné « Antivol-Contact-Démarreur » (v. page 12). La plus petite (**Rep. 2**) commande les serrures des portes latérales avant et de la porte arrière de coffre. Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur

Ouverture

- ▶ Tourner la poignée vers le bas.

Verrouillage

- ▶ A clé (portes latérales avant).

De l'intérieur

Fig. 2

Ouverture

- ▶ Portes avant : soulever le levier situé à l'avant des portes.
 Portes arrières : appuyer sur le levier (**Rep. 1**).

Verrouillage

- ▶ Abaisser le cliquet (**Rep. 2**) (portes arrière).

Déverrouillage

- ▶ Relever le cliquet.

Porte arrière de coffre

Fig. 3-4

Ouverture

- ▶ Introduire la clé de porte dans la serrure (**Rep. 1**). Déverrouiller, puis faire pivoter la poignée extérieure (**Rep. 2**): la porte s'entrouve légèrement. Soulever complètement la porte, en libérer la béquille, puis engager son extrémité (**Rep. 3**) dans le support (**Rep. 4**).

Fermeture

- ▶ Dégager la béquille du support, la fixer contre la porte et rabattre celle-ci tout en la retenant.

Verrouillage

- ▶ Avec la clé de porte. Lorsque la porte est verrouillée, la poignée doit tourner folle sur son axe.

Dépose

- ▶ Relever la porte au maximum et la faire coulisser sur son axe de charnière en la tirant vers la droite ou la gauche.

Ne jamais rouler avec la porte arrière en appui sur la béquille.

Capot

Fig. 5

- Soulever le levier situé sous la partie médiane du pare-chocs avant (**Rep. 1**), afin de libérer le crochet de verrouillage (**Rep. 2**).
- Relever le capot et engager l'extrémité de la béquille (**Rep. 3**) dans l'anneau de caoutchouc du nez de capot (**Rep. 5**) en forçant si nécessaire.
- Avant de refermer le capot, ne pas oublier de replacer la béquille dans son encoche de support (**Rep. 4**).

Orifice de remplissage de carburant

Il est situé à la partie supérieure de l'aile arrière droite.

Ouverture ► Appuyer sur le couvercle et tourner, sens inverse horloge.

Fermeture ► Procéder en sens contraire jusqu'à enclenchement.

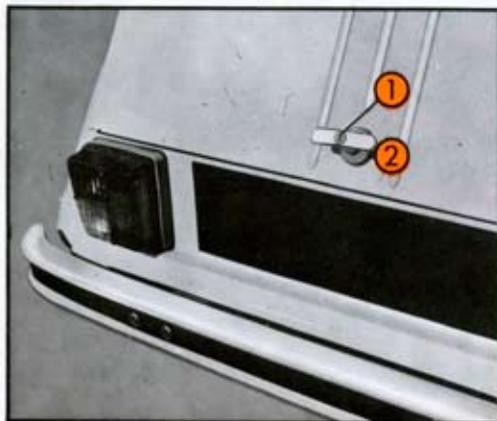


Fig. 3 Porte arrière de coffre
1 - Serrure (verrouillage)
2 - Poignée (ouverture)

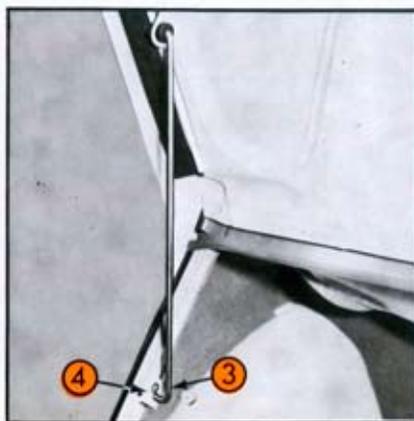


Fig. 4 Porte arrière de coffre
3 - Béquille
4 - Support

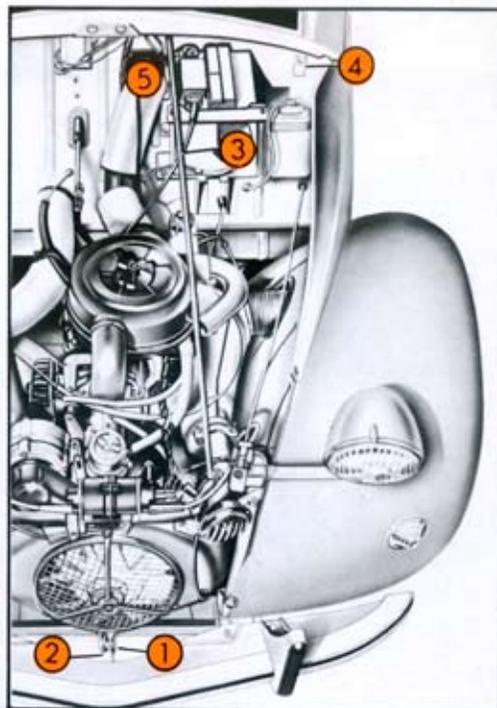


Fig. 5 Ouverture du capot
1 - Emplacement du levier de déverrouillage
2 - Crochet de déverrouillage
3 - Béquille
4 - Encoche de support de béquille
5 - Nez de capot

		Page
1	Bouche d'aération gauche	15
2	Commande de lave-glace	14
3	Commande de contrôle du voyant niveau liquide de freins	13
4	Commande du signal de détresse	14
5	Commande d'essue-glace	14
6	Commande du volet d'aération	15
7	Vide-poches	
8	Bouche d'aération droite	15
9	Commande de réglage des phares	24
10	Commande des indicateurs de direction	14
11	Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »	12
12	Frein de secours et d'immobilisation	13
13	Commande de starter	12
14	Commande de l'avertisseur et de l'éclairage	14
15	Commande de répartition d'air pare-brise/plancher	15
16	Levier de changement de vitesse	13
17	Commande de chauffage	15

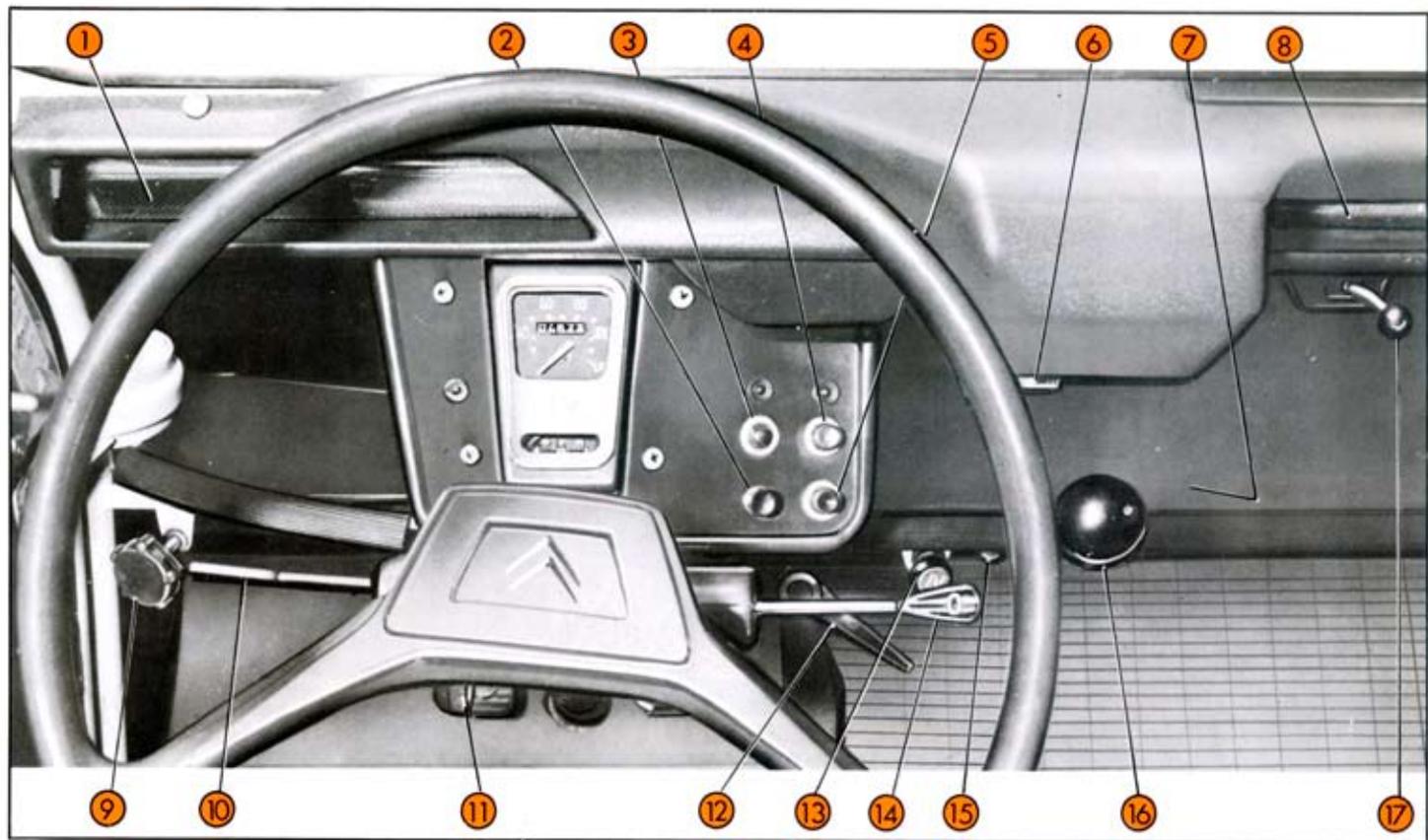


Fig. 6 Poste de conduite.
Commandes et accessoires

L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception des voyants, est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur.

Leur fonctionnement, à l'exception du voyant (Rep. 5), ne s'opère que contact mis.

1 **Compteur kilométrique totalisateur**

2 **Tachymètre**

- Les repères oranges indiquent les maxis à ne pas dépasser.

3 **Voyant de pression huile moteur**

- Il s'allume lorsque le contact est mis et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.
- S'il reste allumé moteur tournant ou s'il s'allume en route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 18).
- Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

4 **Jauge de carburant**

- Capacité du réservoir : 25 litres.

5 **Voyant du niveau de liquide de freins**

S'allume lorsque le niveau devient insuffisant dans le réservoir, arrêter alors immédiatement la voiture et faire appel à un agent Citroën. Avant tout départ, s'assurer que le voyant fonctionne en appuyant (contact mis) sur l'interrupteur de contrôle.

6 **Voyant du signal de détresse**

Clignote pendant toute la durée de fonctionnement.

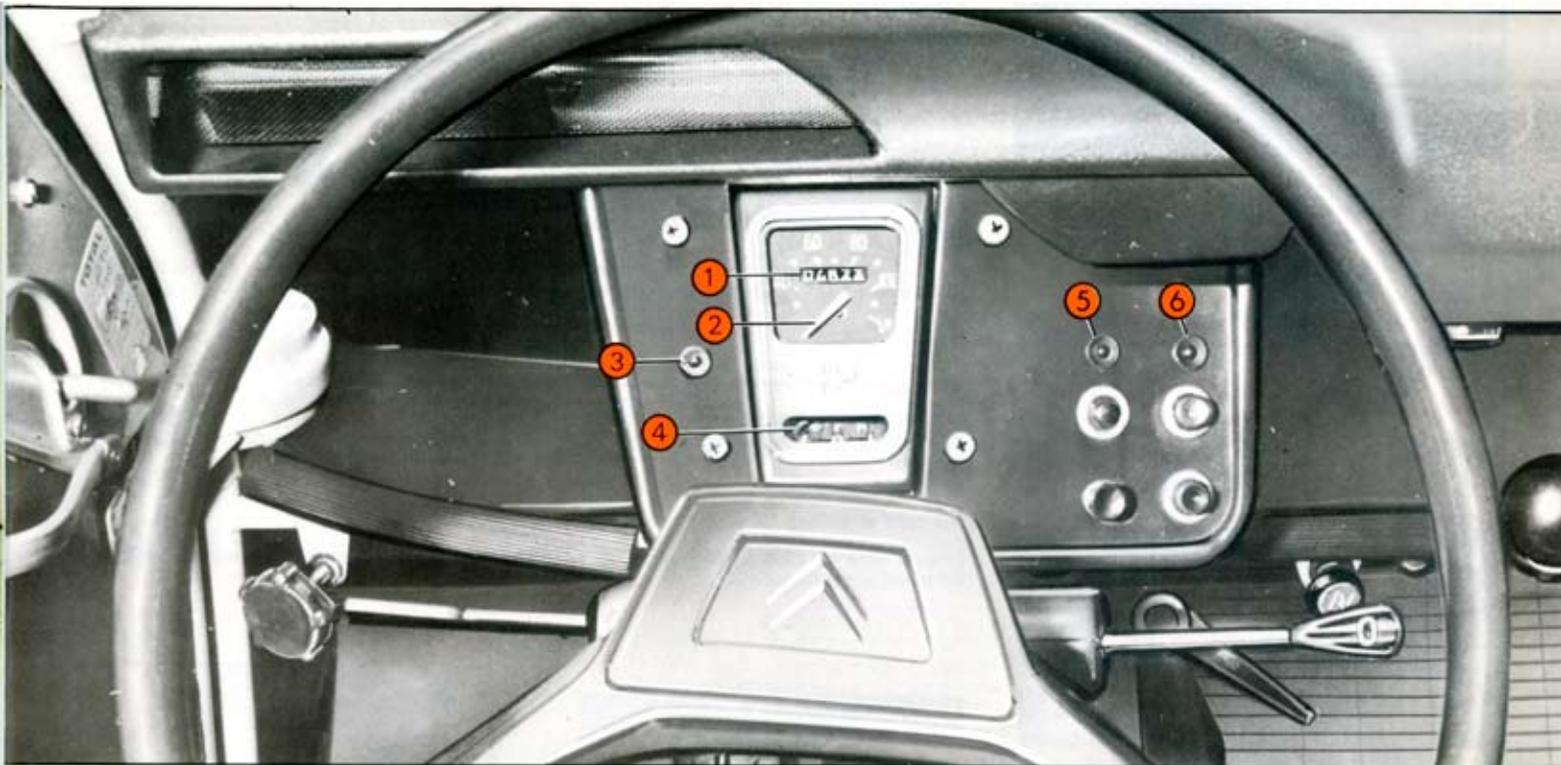


Fig 7 Poste de conduite :
Instruments de bord

POSITION DE CONDUITE

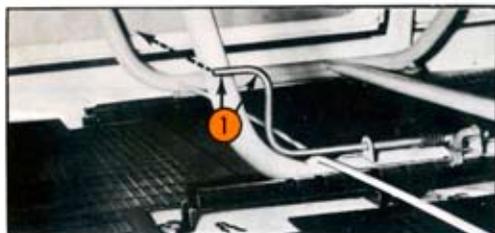


Fig. 8 Réglage banquette avant
1 - Manette de déverrouillage

Banquette avant

Fig. 8

Pour la régler longitudinalement, soulever la manette située à main droite du conducteur (**Rep. 1**) et faire coulisser la banquette vers l'avant ou l'arrière (amplitude : 7 crans).

Pour la déposer, enlever la goupille de sécurité, située au plancher à droite de l'arceau central (partie médiane), soulever la manette (**Rep. 1**) puis repousser la banquette jusqu'à dégagement des glissières.

Banquette arrière

Pour la déposer, dégager les deux verrous latéraux de la tubulure arrière. Basculer alors la banquette vers l'avant pour en dégager les têtes inférieures de fixation.

Rétroviseurs

Fig. 9

La voiture est dotée d'un rétroviseur intérieur et d'un rétroviseur extérieur côté conducteur.

Les bras et boîtiers en sont articulés.

Le levier situé à la base du rétroviseur intérieur, permet de le mettre en position de jour ou de nuit sans en modifier l'orientation.



Fig. 9 Rétroviseurs
1 - Intérieur
2 - Extérieur

Position de conduite

Régler la position longitudinale de la banquette avant en fonction des commandes, orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée, attacher ensuite la ceinture de sécurité en veillant à son verrouillage effectif.

Ceintures de sécurité

Avant

Fig. 10

Mise en place

- ▶ Saisir la sangle par le support-pêne (**Rep. 2**) pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur (**Rep. 1**). Amener le support vers la boucle (**Rep. 4**) puis faire pénétrer, jusqu'au dé clic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans cette même boucle.

Ouverture

- ▶ Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (**Rep. 5**). Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

Arrière

Fig. 11

Mise en place

- ▶ Dégager le pêne (**Rep. 1**) de sa griffe d'accrochage (**Rep. 2**) en repoussant le support-pêne (**Rep. 3**) vers l'arrière. Amener la sangle transversalement sur l'abdomen et présenter le support-pêne face à la boucle (**Rep. 4**). Introduire le pêne dans la boucle jusqu'à perception du dé clic d'enclenchement. La ceinture doit appliquer à l'abdomen sans trop le serrer. Pour en modifier la longueur, faire coulisser la sangle dans la boucle de réglage (**Rep. 5**).

Ouverture

- ▶ Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (**Rep. 6**). Ne pas oublier de remettre la ceinture en position de repos par introduction du pêne (**Rep. 1**) dans sa griffe d'accrochage (**Rep. 2**).

Entretien

Voir page 22.

Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de s'user ou de se rompre en frottant sur des arêtes. Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc. Faire vérifier les ancrages.



Fig. 11 Ceintures de sécurité

- 1 - Pêne de verrouillage
- 2 - Griffe d'accrochage
- 3 - Support-pêne
- 4 - Boucle
- 5 - Boucle de réglage
- 6 - Poussoir de déverrouillage

arrière

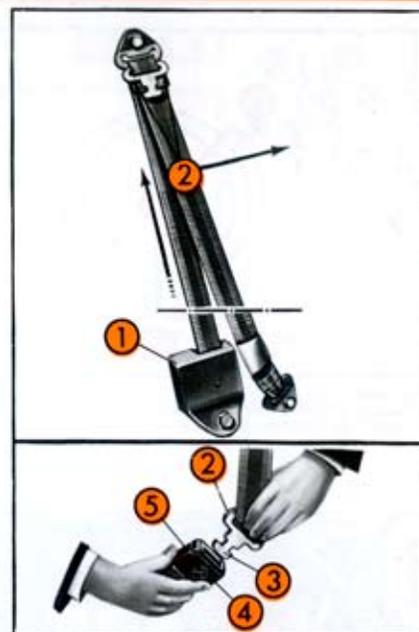
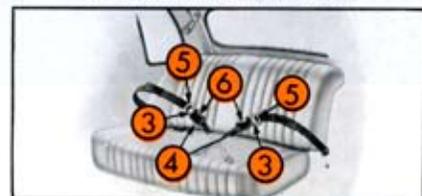
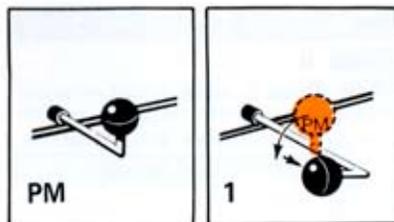


Fig. 10 Ceintures de sécurité

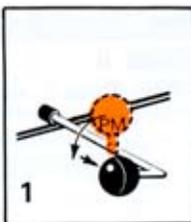
- 1 - Boîtier d'enrouleur
- 2 - Support pêne de verrouillage
- 3 - Pêne de verrouillage
- 4 - Boucle
- 5 - Poussoir rouge de déverrouillage

avant

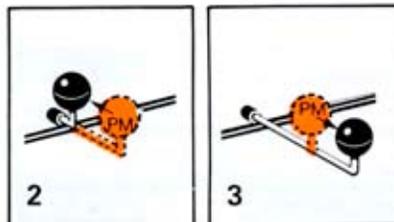




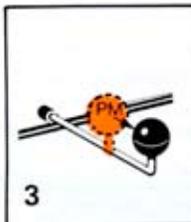
PM



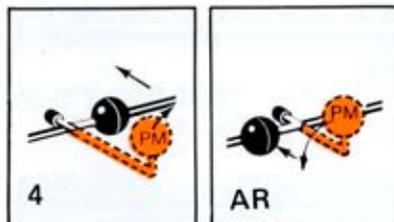
1



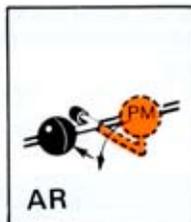
2



3



4



AR

Fig. 14 Lever des vitesses
PM - Point mort
AR - Marche arrière

Sélection des vitesses

Les positions des vitesses sont repérées par une grille peinte sur la glace de tableau de bord en-dessous du tachymètre.

- Avant d'engager la première vitesse, réduire si besoin est la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Après quelques minutes de route, le repousser à fond.
- Pour prendre la marche arrière attendre l'arrêt complet de la voiture.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.
- Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère rouge correspondant.

Embrayage

A commande au pied, de type normal, ou complété par un embrayage centrifuge provoquant le débrayage dès que le régime moteur tombe au-dessous d'un certain régime et l'embrayage progressif lorsque le régime moteur dépasse cette limite.

Ce qui permet :

- D'arrêter la voiture sans débrayer, vitesse enclenchée, et de repartir ensuite par simple pression sur l'accélérateur, à condition toutefois d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De suivre un rythme de circulation très lent sans manœuvrer le levier de vitesses à condition également d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De démarrer en côte sans toucher à l'embrayage, à condition que la pente soit inférieure à 10 % et que le véhicule ne soit pas en charge maximale.

Frein principal

A double circuit : un voyant de niveau de liquide de frein s'allume au tableau de bord lorsque le liquide atteint le repère « mini » du réservoir (v. page 8). Une commande permet de contrôler si le voyant fonctionne normalement (v. page 6).

Frein de secours et d'immobilisation

Pour serrer

- ▶ Tirer sur la poignée (**Rep. 1**).

Pour déserrer

- ▶ Tirer sur la poignée, appuyer sur le bouton (**Rep. 2**) et repousser la poignée à fond, sans cesser d'appuyer sur le bouton.

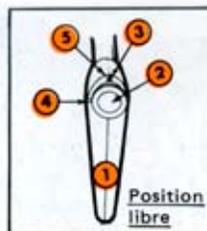
Verrouillage

- ▶ Tirer le bouton (**Rep. 2**) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou à gauche) jusqu'à ce que le taquet (**Rep. 3**), ainsi libéré, s'insère dans l'encoche de blocage (**Rep. 4**).

Déverrouillage

- ▶ Tirer sur le bouton (**Rep. 2**) et le tourner jusqu'à ce que le taquet (**Rep. 3**) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (**Rep. 5**).

Fig. 14



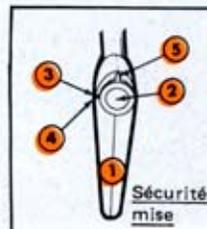
Position libre

Fig. 15

Frein de secours
et d'immobilisation

- 1 - Poignée de frein
- 2 - Bouton de sécurité
- 3 - Taquet de verrouillage
- 4 - Encoche de blocage du taquet
- 5 - Encoche de déblocage

Fig. 15 et 16



Sécurité mise

Fig. 15 et 16

Fig. 16

Frein de secours
et d'immobilisation

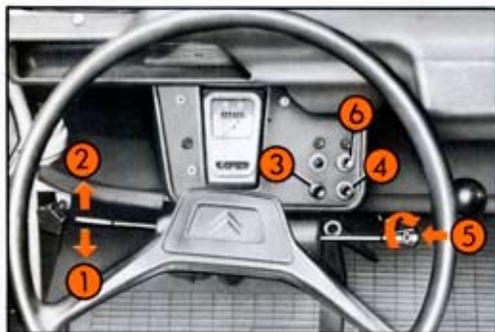


Fig. 17 Commande de signalisation

- 1 - Clignotants droit
- 2 - Clignotants gauche
- 3 - Lave-glace
- 4 - Essuie-glace
- 5 - Projecteurs et avertisseur sonore
- 6 - Signal de détresse

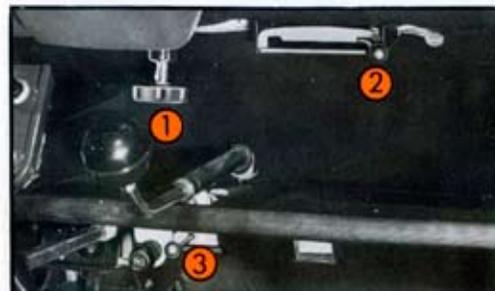


Fig. 18 Commandes de climatisation

- 1 - Aérateur avant
- 2 - Chauffage
- 3 - Répartition d'air

Commande des indicateurs de direction

Fig. 17

- Droite ▶ Basculer le levier vers le haut (**Rep. 1**).
- Gauche ▶ Basculer le levier vers le bas (**Rep. 2**).
- Arrêt ▶ Ramener le levier en position horizontale.

Un répéteur sonore se fait entendre pendant toute la durée de fonctionnement. Au cas contraire, vérifier les indicateurs de direction (v. page 25).

Cet appareil fonctionne même contact non mis.

Commande de lave-glace

Fig. 17

Appuyer par pulsions successives sur le bouton (**Rep. 3**).
La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

Commande d'essuie-glace

Fig. 17

- Marche ▶ Tirer le bouton (**Rep. 4**).
- Arrêt ▶ Repousser le bouton et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore

Fig. 17

- Extinction ▶ Les feux sont éteints lorsque le côté du bouton (**Rep. 5**) repéré par un **O** est face au pilote.
- Eclairage « Ville » ▶ Tourner le bouton d'un cran : **V**.
Si le tableau de bord ne s'éclaire pas, vérifier que les lanternes soient bien allumées. Au cas contraire, remplacer le fusible correspondant (v. page 26).
- Eclairage « Route » ▶ Tourner le bouton d'un deuxième cran : **R**.
- Eclairage « Code » ▶ A partir des positions « Ville » ou « Route », pousser sur le levier en l'éloignant du volant.
- Avertisseur sonore ▶ Appuyer suivant l'axe du bouton (**Rep. 5**).

Commande du signal de détresse

Fig. 17

- Marche ▶ Tourner le bouton (**Rep. 6**) d'un quart de tour indifféremment à droite ou à gauche, les quatre clignotants se mettent en action.
- Arrêt ▶ Ramener le bouton flèche verticale.

Ce signal fonctionne même contact non mis.

Aérateur avant

Fig. 18

Air frais seulement

Tourner le bouton (**Rep. 1**) dans le sens horloge pour obtenir le débit désiré, en sens inverse pour diminuer ou fermer l'admission d'air.

Glaces des portes avant

Fig. 19

Pour entr'ouvrir

Appuyer sur le poussoir de verrouillage situé à la partie inférieure, les glaces se maintiendront d'elles-mêmes entrebaillées en cours de route.

Pour ouvrir complètement

Relever à fond la partie mobile, de façon à engager la tête de fixation dans l'ouverture du verrou externe supérieur (**Rep. 1**).

Pour refermer

Dégager la tête de fixation du verrou, en appuyant à fond sur le poussoir (**Rep. 2**) pour l'amener en position déverrouillée (**Rep. 3**), puis rabattre la glace.

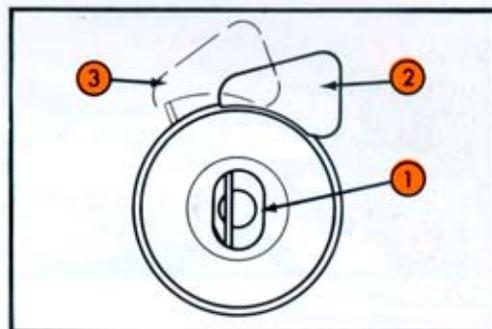


Fig. 19 Glaces des portes avant

- 1 - Verrou
- 2 - Commande de déverrouillage
- 3 - Position déverrouillée

Buses du pare-brise et du plancher

Fig. 18

*Air chaud seulement*Marche

- ▶ Déplacer la manette (**Rep. 2**) vers la droite.

Arrêt

- ▶ Ramener la manette (**Rep. 2**) à fond sens inverse.

Répartition d'air entre haut et bas

Fig. 18

Air chaud seulement

- Bouton (**Rep. 3**) ▶ *tiré* - l'air est dirigé vers le pare-brise.
 ▶ *poussé* - l'air est dirigé vers le plancher.
 ▶ *en intermédiaire* - l'air est réparti entre haut et bas.

Ecran de calandre

Fig. 20

Au-dessous de + 10 °C, mettre l'écran de calandre :

Engager la languette de l'écran (**Rep. 1**) dans la barrette correspondante de la calandre, puis cintrer l'écran vers le milieu et introduire la languette (**Rep. 3**) dans la barette (**Rep. 2**).

Au-dessus de + 15 °C, il est impératif d'enlever l'écran de calandre.

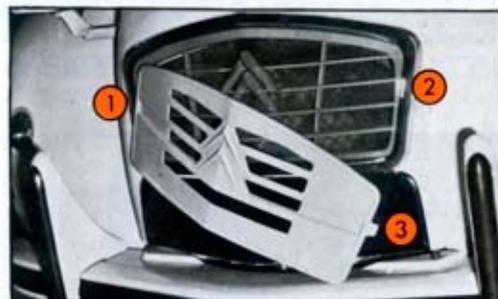


Fig. 20 Pose de l'écran de calandre

- 1 - 3 - Languette d'écran de calandre
- 2 - Barette de calandre



Fig. 21 Capote ouvrante
1 - Boucle extérieure
2 - Sangle
3 - Pontet de maintien

La capote de toit peut prendre deux positions d'ouverture :



Fig. 22 Capote ouvrante
1 - Boucle extérieure
4 - Ergot de fixation

Ouverture avant

Fig. 21 et 22

Ouverture avant

- Tirer la boucle extérieure latérale gauche (**Rep. 1**), pour faire sortir la sangle rétractable (**Rep. 2**).
- Prendre la sangle à pleine main et la tirer vers l'avant de la voiture, pour dégager le crochet de traverse du pontet de maintien situé en haut du pare-brise (**Rep. 3**).
- Répéter l'opération du côté droit de la capote.
- Rouler la capote vers l'arrière du véhicule et, pour la maintenir en ouverture avant, engager la boucle (**Rep. 1**) dans l'ergot prévu sur le haut de caisse (**Rep. 4**).



Fig. 23 Capote ouvrante
1 - Boucle extérieure
5 - Ergot de fixation

Ouverture totale

Fig. 23

Ouverture totale

Une fois l'ouverture avant réalisée :

- Dégager la boucle extérieure latérale gauche (**Rep. 1**) de l'ergot (**Rep. 4**).
- Procéder de même côté droit.
- Rouler la capote jusqu'à la lunette arrière.
- Engager la boucle (**Rep. 1**) dans l'ergot (**Rep. 5**).

Ne jamais laisser sécher la capote mouillée en position enroulée.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide de freins	18
Mécanique et électricité	20
Carrosserie	22
Habitacle	22

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter un Agent Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

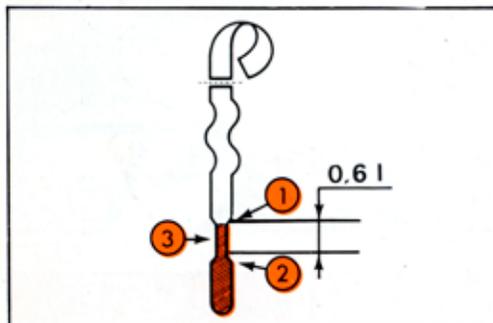


Fig. 1 Jauge d'huile moteur
 1 - Maxi
 2 - Mini
 3 - Lecture niveau encoche

1 Jauge d'huile moteur

- Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge. La longueur de l'encoche correspond environ à 0,6 litre (Fig. 1).

2 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver, utiliser l'huile « TOTAL GTS 15 W 40 ».

En régions très froides (température souvent inférieure à - 10 °C) utiliser l'huile « TOTAL Altigrade GT 10 W 30 ».

Ne jamais ajouter de produits d'addition.

Après appoint, bien refermer le couvercle de la tubulure de remplissage.

3 Réservoir de liquide de frein

Citroën préconise le liquide « TOTAL FLUIDE SY ».

Le niveau, visible par transparence, ne doit jamais se trouver au-dessous du repère « Mini ». L'intervalle entre repères « Mini » et « Maxi » est de : 0,13 litre.

4 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté un additif été ou hiver vendu par le réseau Citroën.

5 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments. Compléter avec de l'eau distillée.

Ne jamais ajouter d'acide.

Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'un contrôle.

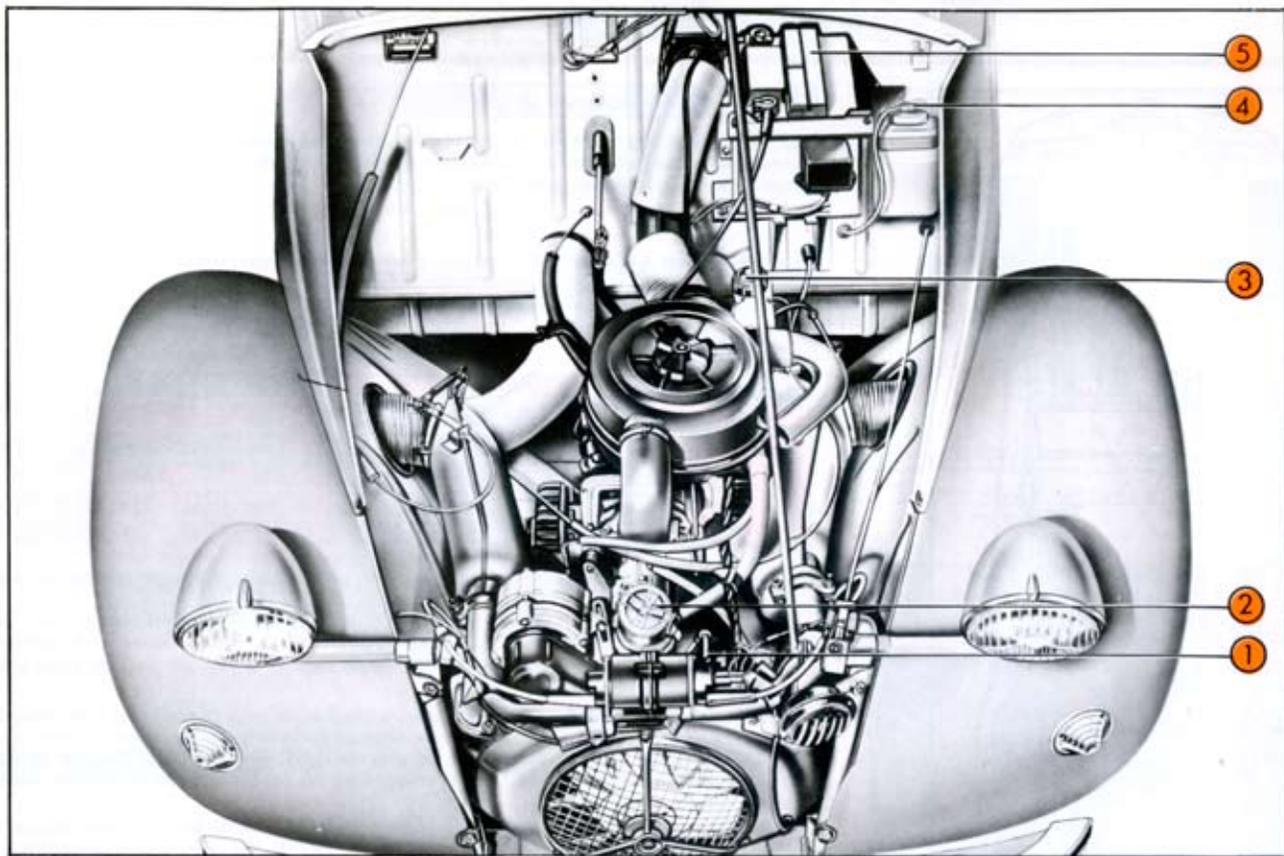


Fig. 2 Niveaux

- 1 - Jauge d'huile moteur
- 2 - Tubulure remplissage d'huile moteur
- 3 - Réservoir de liquide de frein
- 4 - Réservoir de lave-glace
- 5 - Batterie

Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que *nous préconisons exclusivement les lubrifiants « TOTAL ».*

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

Pneumatiques

MONTES	MICHELIN	Avant	Arrière	Roue de secours
Série	125-15 X tubeless	1,4 bar	1,8 bar	2 bars
Autorisées	135-15 X tubeless	1,4 bar	1,8 bar	2 bars
	125-15 X (M + S) tubeless	1,4 bar	1,8 bar	2 bars
	135-15 X (M + S) tubeless	1,4 bar	1,8 bar	2 bars
	135-15 ZX tubeless	1,4 bar	1,8 bar	2 bars

- Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses.
En monte autorisée 135-15 ZX, les pressions doivent être modifiées dans certains cas : *sur pistes caillouteuses* = 1,6 bar à l'avant ; *sur zones sableuses* = 1 bar à l'avant et à l'arrière.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été chauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.
- Le remplacement des roues est décrit à la page 24.
- **Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.**

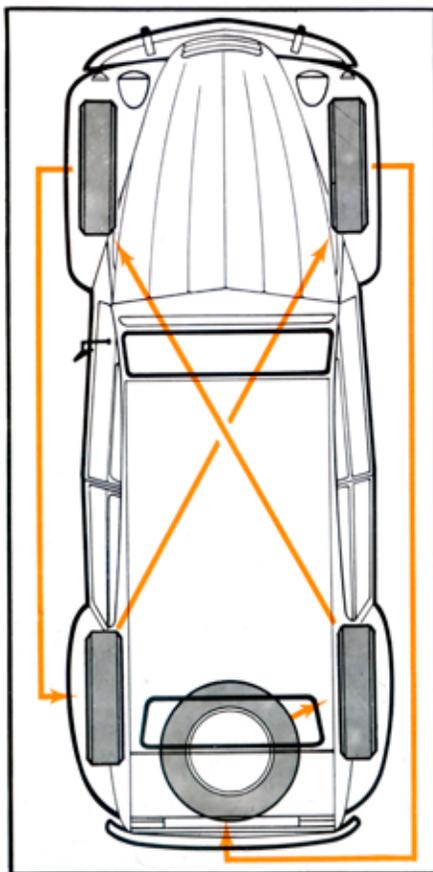


Fig. 3 Permutation des pneumatiques

Pneumatiques pour neige

Les montes 125-15 X (M + S) et 135-15 X (M + S) peuvent être dotées de crampons, mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën qui vous donnera tous renseignements utiles.

Témoins d'usure

Fig. 4

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé.

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

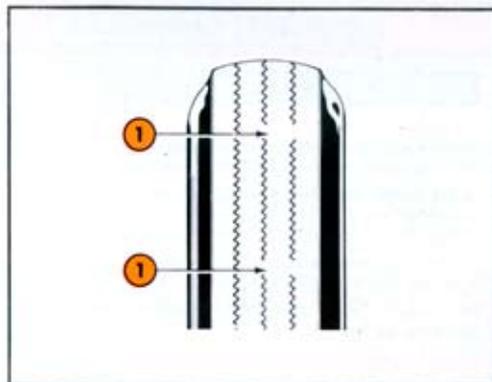


Fig. 4 Témoins d'usure des pneumatiques
1 - Zones d'alerte

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste bien au froid, alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5°C .

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Filtre à air

Fig. 5

Tous les 20 000 kilomètres, laver la cartouche filtrante dans de l'essence. Huiler ensuite avec un mélange composé de 40 % d'huile moteur et 60 % d'essence.

Bien égoutter l'élément filtrant avant remontage.

Pour sortir la cartouche filtrante, dégager le couvercle du filtre (**Rep. 1**) en le faisant tourner sens inverse horloge.

Au remontage, un point dur peut se faire sentir en manœuvrant le couvercle : poursuivre la rotation jusqu'à ce que les triangles de repérage se trouvent vis à vis.

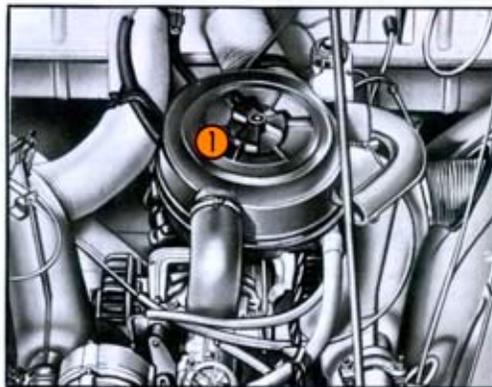


Fig. 5 Filtre à air
1 - Couvercle

CARROSSERIE

Lavage

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce : sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de freins.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

Nettoyage des vitres

Elles peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou un produit spécial du commerce. Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Taches de goudron

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible. Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « BONNEX N° 2 »).

Dommages légers à la peinture

Les réflexions d'éraflures ou de dommages légers peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sous le capot, sur le haut du tablier d'auvent, côté droit, par un marquage à l'encre noire.

HABITACLE

Garnitures

N'utiliser, comme savons, que des savons doux non caustiques, genre « savon de toilette ».

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Les produits destinés à faire briller les similis sont déconseillés. Un échantillon de garniture est agrafé sous le siège avant gauche, comme modèle en cas d'échange.

Capote

Procéder comme ci-dessus. Ne jamais laisser la capote mouillée sécher en position enroulée.

Taches isolées

Elles peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C. Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères. Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'aurole (ex. « K 2 R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL », en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C. Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser : soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ». N'utiliser en aucun cas de solvants tels que : alcool, essence C ou trichloréthylène.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	24
Réglage des projecteurs	24
Remplacement d'une lampe	25
Remplacement d'un fusible	26
Remplacement de la batterie	26
Remplacement d'une bougie	27
Mise en route à la manivelle	28
Remorquage	28

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer... S'il s'agit toutefois d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 8 de la notice.

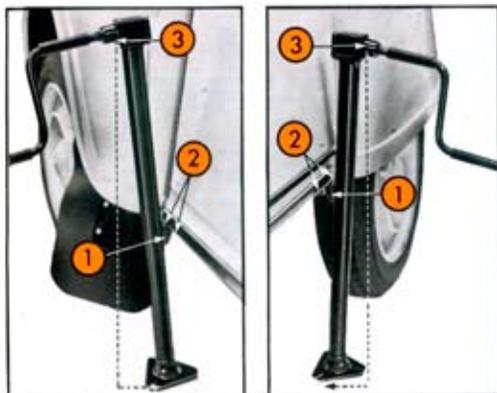


Fig. 1 Remplacement d'une roue
1 - Doigt de levage
2 - Support
3 - Vis de commande

avant

Fig. 2 Remplacement d'une roue

arrière

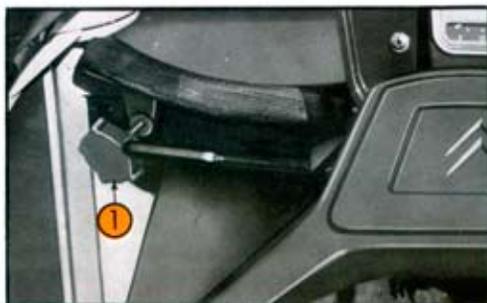


Fig. 3 Réglage des projecteurs (en roulant)
1 - Bouton de réglage

Remplacement d'une roue

Outillage

La roue de secours, le cric, la manivelle et la cale en bois sont placés dans le coffre arrière.

Démontage

Fig. 1 et 2

- Serrer à fond le frein d'immobilisation.
- Placer la cale en bois sous la roue diagonalement opposée à celle qui est à changer. Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.
- Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue avec la manivelle.
- Placer l'embase du cric nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à changer, afin d'éviter tout contact avec la carrosserie en fin de levage.
- Engager à fond le doigt de levage (**Rep. 1**) dans le support (**Rep. 2**) (un logement à l'avant des portes avant, un à l'arrière des portes arrière).
- Tourner à la main la vis de commande (**Rep. 3**) dans le sens horloge, pour mettre le cric en appui.
- Terminer le levage avec la manivelle pour décoller la roue du sol.
- Finir de dévisser les trois écrous de roue, puis déposer celle-ci en la tirant vers soi.

Remontage

- Opérer en sens inverse, sans oublier de serrer les écrous de roue, cette dernière étant au sol.
- Roue arrière
- ▶ - Placer le moyeu de manière qu'un seul toc soit en bas.
 - Placer la roue sur ce toc, permettant ainsi aux deux trous supérieurs de tomber en face des deux autres tocs : le moyeu se trouvera ainsi immobilisé par le poids de la roue.
- Rétablir, dès que possible, la pression de la roue nouvellement mise en service (voir « Memento » au dos de la notice).

Réglage des projecteurs

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement « Codes » doivent porter entre 30 et 50 mètres.

Réglage en roulant

Fig. 3

- Portée augmentée ▶ Tourner le bouton (**Rep. 1**) dans le sens horloge.
- Portée diminuée ▶ Tourner en sens inverse.

Réglage à l'arrêt

- La portée et l'orientation latérale de chaque phare peuvent être modifiées en agissant sur l'écrou six pans fixant le projecteur sur sa rotule de support.

Les réglages devant être réalisés avec soin et précision, il est prudent de les faire vérifier par un agent Citroën avec les appareils prévus à cet effet.

Projecteurs code-route

12 V

45/40 W

Fig. 4

- Pour sortir le projecteur : Appuyer sur l'arrière du cimier chromé (**Rep. 1**), puis faire basculer l'ensemble vers l'avant pour en dégager la patte de maintien du bas (**Rep. 6**).
- Pour remplacer une lampe : Débrancher le connecteur (**Rep. 2**) portant les fils d'alimentation. Faire basculer de 90° les agrafes (**Rep. 4**) maintenant la collerette de l'ampoule (**Rep. 3**). Remplacer l'ampoule défectueuse et replacer en faisant pivoter la collerette jusqu'à enclenchement de l'ergot de positionnement. Ne pas omettre de rabattre les agrafes (**Rep. 4**) et de rebrancher le connecteur (**Rep. 2**). Il est conseillé de faire vérifier, par un agent Citroën, le réglage des phares après chaque changement de lampe.

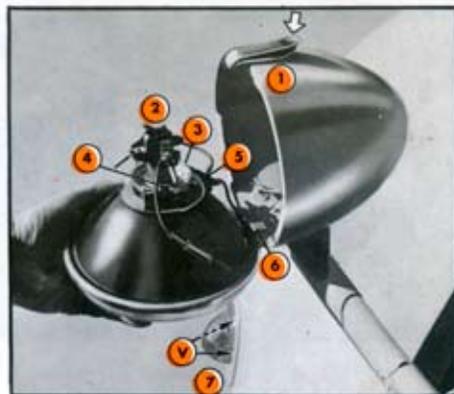


Fig. 4 Projecteurs

- 3 - Cimier basculant
- 2 - Connecteur
- 3 - Collerette d'ampoule
- 4 - Agrafes
- 5 - Feu de position AV
- 6 - Patte de maintien
- Indicateurs de direction AV
- 7 - Cabochon
- V - Vis de fixation

Feux de position

Avant



12 V

4 W

BA 9 S - T 8/4

Fig. 4

Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs (**Rep. 5**) : tirer sur la douille en la tournant légèrement.

Arrière



12 V

5 W

R 19/5

Fig. 5

Les lampes (**Rep. 2**) sont intégrées dans les boîtiers comprenant également les lampes des stops et des clignotants.

Pour déposer le couvercle des boîtiers : dévisser les 2 vis. (**Rep. V**).

Indicateurs de direction

12 V

21 W

P 25/1

Fig. 4 et 5

Avant

▶ Déposer le cabochon en dévissant les 2 vis (**Rep. V**).

Arrière

▶ Voir « Feux de position arrière » (Fig. 5 - **Rep. 3**).

Feux de stop

12 V

21 W

P 25/1

Fig. 5

Voir « Feux de position arrière » (**Rep. 1**).

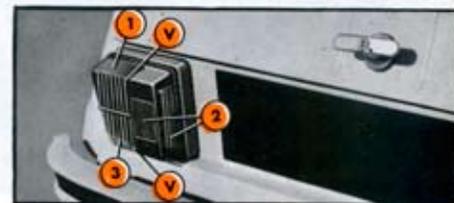


Fig. 5 Feux arrière

- 1 - Feux de stop
- 2 - Feux de position
- 3 - Indicateurs de direction
- V - Vis de fixation

Eclaireurs plaque police arrière

12 V

5 W

R 19/5

Fig. 5

Les lampes sont celles des « Feux de position arrière ».

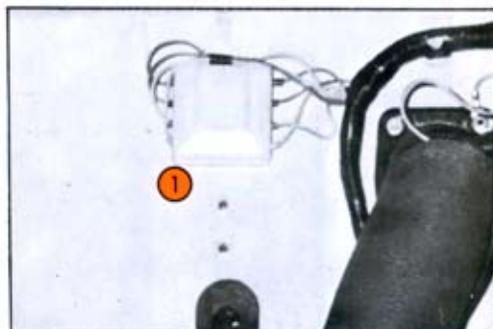


Fig. 6 Fusibles
1 - Boîtier

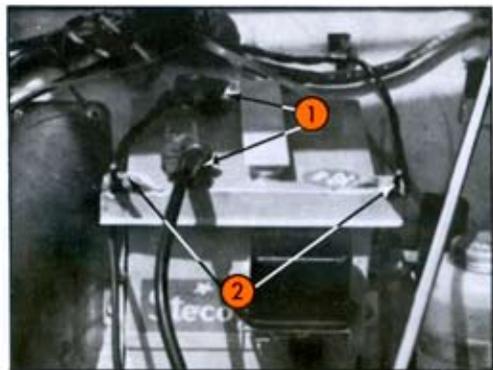


Fig. 7 Batterie
1 - Bornes
2 - Tirants

Remplacement d'un fusible

Fig. 6

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

- Les 3 fusibles protégeant le circuit (1 fusible de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier (**Rep. 1**) situé sous le capot, sur le tablier d'avant.
- Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

TABLEAU DES FUSIBLES

1

Repère rouge (10 A)

Lanternes AV et AR
Plaque de police AR
Éclairage tableau de bord

Repère bleu (16 A)

2

Voyant pression huile moteur
Jauge de carburant
Essuie-glace
Excitation alternateur
Voyant niveau liquide freins
Commande contrôle voyant
Niveau liquide freins

3

Repère jaune (10 A)

Stops
Signal de détresse
Clignotants

Remplacement de la batterie

Fig. 7

Références : 12 V 125/25 Ah

- Débrancher les bornes (**Rep. 1**) de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.
- Dévisser les deux tirants (**Rep. 2**) de la bride de maintien. Soulever la bride et enlever le régulateur en le tirant vers le haut pour le dégager de sa glissière.
- Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant de la voiture.
- Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie**Montes série**

AC 42 F

BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A

EYQUEM 755

FIRESTONE F 32 P

MARCHAL 34 S

MARELLI CW 8 N 07 T

Ecartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

Fig. 8

Démontage

- Débloquer et commencer de dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- Achever le dévissage et sortir la bougie.

Remontage

- Coiffer la bougie avec un tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible avec la main.
- Achever le serrage avec la clé à tube.

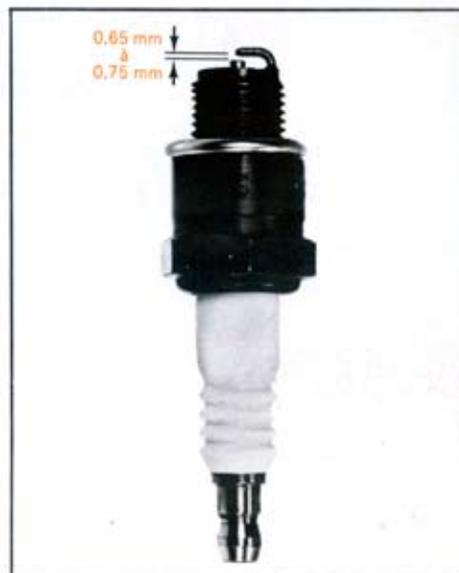


Fig. 8 Bougies : Ecartement des électrodes

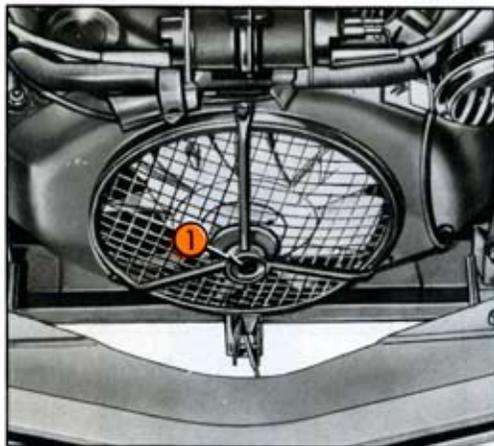


Fig. 9 Mise en route à la manivelle
1 - Orifice de manivelle

Mise en route à la manivelle

Fig. 9

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort. La manivelle est placée dans le coffre arrière.

Pour l'utiliser, ouvrir le capot et l'introduire dans l'orifice de l'axe de poulie du ventilateur (**Rep. 1**) jusqu'à engagement complet.

Remorquage

Par l'avant

Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser le pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

Par l'arrière

Accrocher un câble aux boucles de remorquage prévues à cet effet, en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	30
Caravaning	31
Identification	31
Caractéristiques techniques générales	32
Déplacements à l'étranger	34
Pièces de rechange	39

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et Garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux « Caractéristiques Techniques Générales ».

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, éviter de monter les régimes et n'atteindre les repères oranges du tachymètre qu'au-delà de cette distance.

Eviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis à la livraison de la voiture, un « Guide d'entretien » comportant notamment une « Carte de garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce « Guide d'entretien ».

Seules, les fournitures d'huile neuves, et de la cartouche de filtre à huile, sont facturées.

L'agent conserve le « Certificat de révision » et vise la « Carte de garantie ».

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidange du « Guide d'entretien ».

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consulter votre agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux autorisés par Citroën pour ce véhicule, en France, sont les suivants :

- remorque sans frein ▶ 270 kg.
- remorque avec frein ▶ 400 kg.

Identification**Emplacements**

- Plaque constructeur ▶ sur tôle de tablier, côté droit.
- Marque à froid ▶ sur la partie avant droite de la plateforme intérieure.
- Plaque moteur ▶ sur la partie supérieure arrière du moteur.
- Année modèle ▶ au dessus de la plaque constructeur : le millésime de la voiture est indiqué par un marquage au tampon encreur.

Renseignements

- Plaque constructeur ▶ le numéro d'homologation nationale
le numéro d'identification
le poids total en charge
le poids total roulant autorisé
le poids maximum sur l'essieu avant
le poids maximum sur l'essieu arrière
- Marque à froid ▶ le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
- Plaque moteur ▶ la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Fig. 1



Fig. 1 Plaque constructeur

Fig. 2



Fig. 2 Plaque moteur

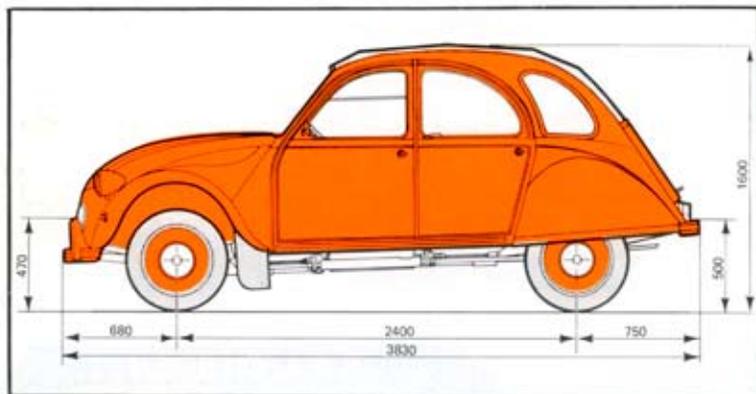


Fig. 3 Cotes d'encombrement



Berline

Traction avant

Nombre de places

Puissance administrative

Vitesse maximale

Démarrage en côte au P.T.R.

▶ 4

▶ 3 CV

▶ 105 km/h environ

▶ 12 %

Vitesse en km/h à 1000 tr/mn

1 ^{re} vitesse	5,17
2 ^e vitesse	10,12
3 ^e vitesse	15,06
4 ^e vitesse	20,44
Marche arrière	5,17

Poids

A vide en ordre de marche	560 kg
Sur l'avant	328 kg
Sur l'arrière	232 kg
Total maximal autorisé en charge	895 kg
Sur l'avant	450 kg
Sur l'arrière	500 kg
Charge remorquable maximale	
Sans frein	270 kg
Avec frein	400 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises	3,830 m
Largeur toutes saillies comprises	1,480 m
Diamètre de braquage	10,80 m (trottoirs)
	11,20 m (murs)

MOTEUR

Désignation	▶ Citroën type A 06/635
Cylindres en fonte	▶ 2 à plat et opposés
Alésage	▶ 74 mm
Course	▶ 70 mm
Cylindrée	▶ 602 cm ³
Rapport volumétrique	▶ 8,5
Puissance maximale ISO	▶ 21 kW à 5 750 tr/mn
Couple moteur maximal ISO	▶ 4 m. daN à 3 500 tr/mn

Distribution

Jeu à froid à l'échappement	0,15 à 0,20 mm
Jeu à froid à l'admission	0,15 à 0,20 mm

Alimentation

Carburant	Essence Super
Capacité du réservoir à carburant	25 litres
Carburateur	Solex monocorps

Graissage

Sous pression	
Vidange simple	2,3 litres
Filtre à huile	Cartouche interchangeable

Allumage

Réglage de l'avance statique	8° moteur
Bougies : <i>Montes série</i>	AC 42 F - Bosch W 225 T 1
	Bosch W 5 A
	Eyquem 755 P
	Firestone F 32 P
	Marchal 34 S
	Marelli CW 8 N 07 T

Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

DIVERS

Démultiplication de la transmission

Couple 8/33	Rapports boîte de vitesses	Démultiplication totale
1 ^{re}	0,1922	0,0465
2 ^{re}	0,3764	0,0912
3 ^{re}	0,560	0,1357
4 ^{re}	0,760	0,1842
AR	0,1922	0,0465

Équipement électrique

Tension	12 V
Alternateur	
Puissance maximale	390 W
Début de charge	780 tr/mn
Batterie	
Capacité	125/25 Ah

Tableau des lampes

Projecteurs « Code-Route »	45/40 W	Type « Code Européen »
Feux de position avant	4 W	Type T 8/4 BA 9 S
Feux de position arrière	5 W	Type R 19/5
Plaque de police arrière	5 W	Type R 19/5
Indicateurs de direction AV et AR	21 W	Type P 25/1
Stops	21 W	Type P 25/1
Compteur kilométrique	2 W	Type T 8/2 BA 9 S

MERKBLATT FÜR PFLEGE - UND WARTUNGSDIENST

Reifen

MICHELIN 125-15 X Tubeless
 Druck ▶ 1,4 bar Vorn
 ▶ 1,8 bar Hinten
 ▶ 2 bar Ersatzrad

Kraftstoff

Super
 Fassungsvermögen ▶ 25 L

Motoröl

TOTAL GTS 15 W 50
 In sehr kalten Ländern :
 TOTAL GTS 10 W 30
 Fassungsvermögen ▶ 2,3 L

Getriebe-Gehäuse

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80
 Fassungsvermögen ▶ 0,9 L

Bremsflüssigkeit

TOTAL H.B.F. (hydraulic brake fluid)
 Fassungsvermögen ▶ 0,25 L

Scheibenwascher

Wasser + durch Citroën-Netz
 verkaufter Sommer- oder Winterzusatz

Batterie

12 V 125/25 Ah
 Destilliertes Wasser (keine Säure) zu füllen

Zündkerzen

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
 EYQUEM 755 - FIRESTONE F 32 P - MARCHAL 34 S
 MARELLI CW 8 N 07 T
 Elektrodenabstand ▶ 0,65-0,75 mm

Glühlampen

Siehe auf Tabelle Seite 33

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres

MICHELIN 125-15 X Tubeless
 Pressures ▶ 20 psi front
 ▶ 26 psi rear
 ▶ 29 psi spare

Petrol

Super (premium, 4 star, 97-99 octane)
 Capacity ▶ 5,5 imp. gallons or
 ▶ 6,6 US gallons

Engine oil

TOTAL GTS 20 W 50
 In very cold countries :
 TOTAL GTS 20 W 50
 Capacity ▶ 0,54 imp. gallon or
 ▶ 0,58 US gallon

Gear-box

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80
 Capacity ▶ 0,21 imp. gallon or
 ▶ 0,26 US gallon

Hydraulic Brake Fluid

TOTAL H.B.F. (hydraulic brake fluid)
 Capacity ▶ 0,05 imp. gallon or
 ▶ 0,06 US gallon

Windscreen washer

Plain water + summer or winter additive
 sold by Citroën dealers

Battery

12 V - 125/25 Ah
 Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
 EYQUEM 755 - FIRESTONE F 32 P - MARCHAL 34 S
 MARELLI CW 8 N 07 T
 Electrode gap ▶ .026" to .028"

Bulbs

See Table on page 33

Ne pas oublier de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici

MICHELIN 125-15 X Tubeless
Pressioni ▶ 1,4 bar anteriori
▶ 1,8 bar posteriori
▶ 2 bar scorta

Carburante

Super
Capacità ▶ 25 litri

Olio motore

TOTAL GTS 15 W 50
In regione molto fredde :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacità ▶ 2,3 litri

Scatola cambio

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80
Capacità ▶ 0,9 litro

Liquido per freni

Liquido HBF (hydraulic brake fluid)
Capacità ▶ 0,25 litro

Lavacrystallo

Acqua + additivo per l'estate o l'inverno
venduto dalla rete commerciale Citroën

Batteria

12 V 125/25 Ah
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - FIRESTONE F 32 P - MARCHAL 34 S
MARELLI CW 8 N 07 T
Distanza
degli elettrodi ▶ 0,65-0,75 mm

Lampade

Vedi tabella pagina 33

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Neumáticos

MICHELIN 125-15 X Tubeless
Presion ▶ 1,4 bar delantero
▶ 1,8 bar trasero
▶ 2 bar auxilio

Combustible

Super
Capacidad ▶ 25 litros

Aceite motor

TOTAL GTS 20 W 50
En muy frias comarcas :
TOTAL GTS 20 W 50
Capacidad ▶ 2,3 litros

Caja de velocidades

TOTAL EP 80 W/85 W - TOTAL EP 80
Capacidad ▶ 0,9 litro

Liquido de frenos

TOTAL HBF (hydraulic brake fluid)
Capacidad ▶ 0,25 litro

Lava parabrisa

Acqua clara + additivo para estio o invierno
vendido por Citroën concesionarios

Bateria

12 V - 125/25 Ah
Acqua distilada (nunca agregar acido)

Bujias

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - FIRESTONE F 32 P - MARCHAL 34 S
MARELLI CW 8 N 07 T
Apertura
de los electrodos ▶ 0,65-0,75 mm

Lamparas

Ver tablero pagina 33.

*Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.
Si l'on se rend dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consulter auparavant un agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».*

A	Accumulateur (V. Batterie).....		Commutateur d'éclairage.....	14	Glaces (nettoyage).....	22		
	Aération.....	15	Compteur.....	8	Goudron (taches).....	22		
	Ampoules (remplacement).....	25	Conduite et coût d'utilisation.....	30				
	Ampoules (tableau).....	33	Contact.....	12				
	Antivol.....	12	Contrôles avant départ <i>dos notice</i>		H	Huile moteur (remplissage).....	18	
	Avertisseur.....	14	Cotes principales.....	32		Huile moteur (voyant).....	8	
B	Batterie (niveau).....	18	D	Dégivrage.....	15			
	Batterie (entretien).....	21		Démarrage.....	12			
	Batterie (remplacement).....	26		Déplacements à l'étranger.....	34	I	Identification du véhicule.....	31
	Boîtier des fusibles.....	26		Désembuage.....	15		Incidents.....	23
	Bougies.....	27		Détachage des garnitures.....	22		Indicateurs de direction.....	14
				Détresse (signal).....	14		Indicateur de vitesse.....	8
				Dimensions principales.....	32		Instruments de bord.....	8
C	Capacités <i>dos notice</i>		E	Eclairage extérieur.....	14-32	J	Jauge de carburant.....	8
	Capot moteur.....	5		Ecran de calandre.....	15			
	Capote ouvrante.....	16		Electrodes (écartement).....	27	L	Lampes (remplacement).....	25
	Caractéristiques techniques.....	32		Embrayage.....	13		Lampes (tableau).....	33
	Caravaning.....	31		Eraflures à la peinture.....	22		Lavage.....	22
	Carburant (jauge).....	8		Entretien du filtre à air.....	21		Lave-glace (commande).....	14
	Carburant (remplissage).....	5		Essuie-glace.....	14		Lave-glace (remplissage).....	18
	Carrosserie (entretien).....	22	F				Levier des vitesses.....	13
	Ceintures de sécurité.....	11		Feux clignotants.....	14		Liquide de frein (remplissage).....	18
	Changement de roue.....	24		Filtre à air.....	21			
	Changement de vitesses.....	13		Freins.....	13	M	Manivelle démonte-roue.....	24
	Châssis (numéro).....	31		Fusibles.....	26		Marche arrière.....	13
	Chauffage.....	15					Marque à froid.....	31
	Clés.....	4	G				Mise en route du moteur.....	12
	Clignotants.....	14		Garantie.....	30		Mise en route à la manivelle.....	12-28
	Climatisation.....	15		Garnitures (nettoyage).....	22			
	Coffre.....	4						
	Combiné « antivol-contact-démarreur ».....	12						

Moteur (caractéristiques).....	33	Retouches de peinture.....	22
Moteur (plaque).....	31	Rétroviseurs.....	10
N Nettoyage des vitres.....	22	Révision aux 1 000 km.....	30
Nettoyage des garnitures.....	22	Rodage.....	30
Niveaux (vérifications et appoints) ..	18	Roue (remplacement).....	24
Niveau de carburant.....	8	S Sécurité frein de secours.....	13
Numéro de châssis.....	31	Serrures.....	4
Numéro de moteur.....	31	Sièges.....	10
P Phares (commande).....	14	Signal de détresse.....	14
Phares (réglage).....	24	Signalisation.....	14
Pièces de rechange.....	39	Starter.....	12
Plaque constructeur.....	31	T Tableau de bord.....	6
Plaque moteur.....	31	Taches de goudron.....	22
Planche de bord.....	6	Taches sur les garnitures.....	22
Pneumatiques.....	20	Tachymètre.....	8
Poids.....	32	Témoins d'usure des pneumatiques ..	21
Portes (ouvertures).....	4	Témoins lumineux.....	8
Position de conduite.....	10	Température de l'air.....	15
Poste de conduite.....	6	Transmission.....	33
Pression des pneumatiques.....	20	U Usure des pneumatiques.....	21
Pression d'huile moteur.....	8	V Ventilation.....	15
R Rechange (pièces de).....	39	Vérifications avant départ <i>dos notice</i>	4
Remorquage.....	28-31	Verrouillages.....	4
Réplacement de la batterie.....	26	Vitesses (commande).....	13
Réplacement d'une bougie.....	27	Vitres (nettoyage).....	22
Réplacement d'un fusible.....	26	Volant de direction (nettoyage).....	22
Réplacement d'une lampe.....	25	Voyants.....	8
Réplacement d'une roue.....	24		

TABLE DES MATIERES : page 2

Les descriptions et figures sont données sans engagement.

La société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

PIECES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.

Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

Imprime en FRANCE • MAULDE ET RENOUE

POURQUOI CITROËN PRÉFÈRE TOTAL

- Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières. ◀

La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »

- Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes. ◀
- Ces recherches et essais continuent : ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules ; ils en permettront la constante amélioration : huiles moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatique, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc. ◀
- Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien ; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi. ◀

CITROËN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales

117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15

R.C. PARIS B 642 050 199

SIRET 642050199 00016

MEMENTO STATION-SERVICE

Etranger : page 34

07504
JUILLET 1980
AZ - KA**Pneumatiques**

MICHELIN 125-15 X Tubeless

Pressions 1,4 bar → AV
Autres montes : page 20 1,8 bar → AR
2 bar → RS**Carburant**

Essence Super

Capacité 25 litres

Huile moteur

Total GTS 15 W 40

Total Altigrade GT 10 W 30

en régions très froides

Capacité 2,3 litres

Huile boîte vit.

Total EP SAE 80 W/85 W

Capacité 0,9 litre

Graissage général

Total Multis

Frein. hydraulique

Total Fluide SY

Capacité 0,25 litre

Lave-glace

Eau claire

Additif été ou hiver

vendu par le réseau Citroën

Batterie

Eau distillée

ne pas ajouter d'acide

References 12 volts 125 / 25 ampères / heure

Bougies

AC 42 F BOSCH W 225 T 1 BOSCH W 5 A EYQUEM 755 FIRESTONE F 32 P MARCHAL 34 S MARELLI CW 8 N 07 T

Ecartement électrodes 0,65 ← → 0,75 mm

Lampes

Tableau

page 33

CONTROLES AVANT DEPART**Niveaux**Batterie
Carburant
Huile moteur
Lave-glaces
Liquide de freins**Fonctionnement**Avertisseur
Clignotants
Eclairage extérieur
Feux de stop
Voyants de contrôle**Divers**Ceintures de sécurité
Ecran de calandre
Orientation rétroviseurs
Pression pneumatiques
Réglage siège